

COMPOSITION SUR UN SUJET DE GEOGRAPHIE

LES MERS MEDITERRANEEES*

Fonds de carte joints (deux fonds de cartes identiques sont fournis, dont l'un à titre d'essai si vous le souhaitez)

* *Rappel de la question de géographie thématique inscrite au programme : « Géographie des mers et des océans ».*

Les copies de la session 2015 ont confirmé le sérieux de la préparation des candidats. Sur un sujet portant sur la nouvelle question de géographie thématique, ils ont livré dans l'ensemble des réalisations de bonne tenue, certaines d'entre elles étant particulièrement réussies. Cette session confirme que cette épreuve, à condition de faire l'effort de préparation minimal requis, permet de valoriser le travail accompli durant l'année. Le jury a pu constater une maîtrise globale de la technique de la dissertation, une capacité à produire un raisonnement clair et appuyé sur des repères théoriques et empiriques robustes. Malgré des difficultés dans l'élaboration de la problématique et parfois quelques lacunes du point de vue de la culture disciplinaire, de très nombreuses copies montrent de très belles aptitudes à raisonner en maniant les catégories et les outils de l'analyse géographique.

Éléments de définition du sujet

Le sujet était écrit de telle manière que l'énoncé lui-même ne pouvait prédéterminer la formulation de la problématique, par exemple en étant reformulé sous forme interrogative. Peut-être davantage que pour d'autres sujets posés lors des sessions précédentes, il exigeait de consacrer du temps et de l'attention à la phase de réflexion préalable. La mer Méditerranée est un espace maritime connu et ses caractéristiques historiques, culturelles, géopolitiques et socio-économiques mais également physiques sont bien décrites dans la littérature. Le pluriel et l'absence de majuscules appelaient à convoquer une dimension épistémologique et indiquait qu'il fallait éviter de limiter le traitement du sujet à la seule mer Méditerranée. Ce pluriel invitait à considérer une variété de contextes géographiques en se demandant dans quelle mesure il était possible d'identifier des agencements de caractéristiques communes : il s'agissait bien d'éprouver la pertinence de la catégorie « mer méditerranée ». Le sujet permettait donc de combiner :

- une réflexion à caractère relativement conceptuel, discutant en quoi la Méditerranée est un modèle déclinable dans d'autres régions du monde ou non – géographes et historiens ont alimenté dans de nombreux ouvrages et articles les échanges sur l'invention du modèle de méditerranée : la Méditerranée est-elle unique (Braudel, Kayser, Béthemont) ou reproductible (Brunet, Lacoste) ? Et un débat sur ce thème avait notamment eu lieu dès 1995 dans la revue *L'Espace géographique* ;
- avec la mobilisation de données empiriques et de connaissances factuelles, pour animer et illustrer la démonstration.

Le travail pouvait ainsi commencer par la proposition d'une définition d'une « méditerranée », en tenant compte de plusieurs aspects géographiques. Les manuels traitant de la question au programme fréquentés tout au long de l'année par les candidats offraient des bases de départ (par exemple Royer P., *Géopolitique des mers et des océans*, PUF). Il était fondamental de combiner entrées de géographies humaines et entrées de géographie physique. Ainsi pouvait-on faire remarquer que le seul paramètre bioclimatique ne permettait pas de fonder une catégorie géographique commune : une mention des différents espaces marins et océaniques en conditions méditerranéenne (Californie, Région du Cap, etc.) était possible et leur présentation rapide justifiait de rechercher d'autres critères que les données des milieux physiques pour définir la « méditerranéité ». La justification des critères retenus a été un élément discriminant dans l'appréciation des copies.

Mer au milieu des terres, la Méditerranée est une étendue maritime quasiment close, compartimentée par plusieurs péninsules et composée de plusieurs bassins aux caractéristiques (notamment bathymétriques) différentes. Ces divisions sont renforcées par la disposition de plusieurs ensembles archipélagiques qui contribuent à marquer des seuils articulant les différents bassins. Il s'agit d'une mer qui se compose elle-même d'un assemblage de mers. Elle constitue un ensemble composite et hybride, un espace parcouru et traversé. En cela, c'est un espace ouvert, intégré dans les réseaux mondiaux. Tout cela conduit à ne pas se limiter à la seule analyse des différences internes à la Méditerranée. Prise comme un tout, elle est une configuration spatiale qui articule plusieurs ensembles macro-régionaux et continentaux. Elle est une limite et un espace de contact entre des ensembles de pays aux trajectoires de développement différentes, mis en relation à l'échelle du bassin maritime. Les conflits au Proche et Moyen-Orient résonnent par exemple directement dans l'Union européenne à travers la question migratoire. Cette situation d'intense contact migratoire par l'intermédiaire d'un espace maritime se retrouve dans le bassin Caraïbe, qui est considéré par certains géographes comme une méditerranée. Ces migrations révèlent l'importance d'un autre problème géographique : le découpage et l'appropriation de l'espace maritime par les pays côtiers ou riverains. La Méditerranée fait partie des régions marines où les cadres de la convention de Montego Bay restent à clarifier et où les formes de l'appropriation de l'espace maritime sont particulièrement complexes. Cela était à rapprocher d'une réflexion sur l'usage des ressources et leurs enjeux, en particulier au plan énergétique, halieutique et environnemental. Ces points amenaient à considérer également les contrastes de la mise en tourisme des littoraux, les formes socio-spatiales produites par les pratiques récréatives de la mer comme la croisière, la plaisance ou la plongée, les flux de personnes et leurs temporalités. Enfin, ces flux ont complété le maillage très serré des échanges culturels et commerciaux entre les pays riverains. Bordée de littoraux précocement urbanisés, la mer Méditerranée a été très tôt un espace de contact entre plusieurs pôles économiques. Il était possible d'en donner quelques exemples sur le plan géohistorique et de montrer comment, à d'autres pas de temps, cette sédimentation historique des échanges s'est produite dans d'autres mers. Aujourd'hui les flux sont denses non seulement entre les pays riverains mais également du fait des circulations maritimes de longue distance pour le transport commercial ou pour le transport pétrolier maritime. Ces circulations empruntent la route de Suez à Gibraltar – Malte jouant un rôle de relais de plus en plus important – ou bien celle du canal de Panama. Parmi ces échanges, une place pouvait être

faite à l'analyse des trafics illicites. Ces derniers contournent et jouent avec les paradoxes des législations des états pour faire circuler la drogue, les armes. Le passage des migrants en situation d'irrégularité, dans un contexte de la désorganisation d'états riverains, de pression migratoire et de criminalité organisée, donne souvent lieu à des pratiques relevant du trafic d'êtres humains. Ainsi, le traitement du sujet demandait de confronter, comparer, faire dialoguer des espaces maritimes et des contextes régionaux à l'échelle du monde.

Il était possible de s'interroger sur la construction de ces processus et de ces caractéristiques comme critère d'appartenance à la catégorie « mer méditerranée ». La littérature a consacré les termes de « Méditerranée asiatique » (Gipouloux Fr., 2009, *La Méditerranée asiatique, villes portuaires et réseaux marchands en Chine, au Japon et en Asie du Sud-Est, xvi^e-xxi^e siècle*, Paris, CNRS Éditions), de « Méditerranée caraïbe » (Godard H. et Hartog T., 2003, « Le Bassin caraïbe : lac états-unien ou méditerranée américaine ? » *Mappemonde*, 72), de « Méditerranée arctique » (article « Arctique, océan » de *l'Encyclopedia Universalis*). Intercontinentales ou intracontinentales, les mers de type méditerranéen sont généralement définies par leur taille réduite (par rapport aux océans) et par leur faible connexion aux océans. La littérature géographique construit sa définition d'une méditerranée à partir du constat d'interrelations entre les territoires bordiers, présentant une dissymétrie très forte des deux rives et des contrastes entre le centre et les périphéries. Tout l'intérêt du sujet était, dès lors, de considérer les caractéristiques de ces autres méditerranées pour les comparer et tenter de proposer une définition ou une relecture de la définition. Il ne s'agissait ni de valider ni d'invalider un éventuel modèle ou une éventuelle catégorie, mais de les discuter. Ainsi, le modèle méditerranéen pouvait être questionné à partir de l'analyse de situations prises dans plusieurs mers. Une définition de travail, posée en introduction, pouvait être reprise et reformulée en fin de dissertation.

Les exemples pouvaient discuter plusieurs critères. En premier lieu, une réflexion sur les superficies et les distances pouvait comparer différentes situations à la Méditerranée éponyme (800 x 4 000 km environ). L'ancienneté et la densité des échanges économiques et culturels pouvaient être illustrées par des analyses géohistoriques. Les types de circulation et de pratiques maritimes et nautiques étaient également des exemples possibles. Il était intéressant aussi de comparer les variations dans l'intensité des usages de l'espace marin et de l'exploitation des ressources, y compris des ressources off-shore, sous-marines ou à partir de dispositifs en surface (parcs éoliens par exemple) ainsi que leurs conséquences au plan environnemental (pollutions par les hydrocarbures ou les déchets plastiques, crises de la surpêche, difficile implantation des aires marines protégées et des dispositifs de conservation de la biodiversité marine). Dans différents contextes régionaux, enfin, les disparités socio-économiques entre les rives s'expriment sous des formes variées, plus ou moins complexes ou plus ou moins contrastées. Les différences dans les types et les formes de conflictualité, y compris celles relevant des flux informels, devaient également être prises en compte.

Ces processus pouvaient être traités à partir de nombreux exemples. Mais les candidats devaient opérer des choix et en particulier être attentifs à centrer l'analyse sur des situations contemporaines dans une dimension comparative. Compte-tenu du fait que la notion de méditerranée a été forgée d'abord en référence à des réflexions issues de l'analyse géohistorique, il y avait un risque à prendre de nombreux exemples à caractère historique.

Ceux-ci pouvaient cependant tout à fait trouver leur place dans la dissertation et, pour des candidats à l'agrégation d'histoire, le jury s'attendait à ce que la dimension historique des relations entre pays riverains soit efficacement traitée et documentée par des références précises et par la connaissance du rôle de certains historiens dans cette réflexion (F. Braudel, par exemple). En effet, les différentes échelles de temps des interactions socio-spatiales entre les espaces riverains et sur les espaces maritimes devaient au moins être discutées. Mais les candidats devaient être attentifs à donner nettement la préférence aux exemples issus des problèmes contemporains traités par la géographie, en équilibrer ceux issus de la mer Méditerranée et des autres méditerranées, sachant que la littérature décrit inégalement les unes et les autres.

Attendus du traitement du sujet

Sur un tel sujet, deux risques étaient à éviter. Le premier consistait à fonder le devoir sur une approche descriptive de plusieurs mers méditerranées sans chercher à rassembler les éléments qui permettaient de proposer un modèle et de discuter la pertinence d'une catégorie géographique. Ainsi, traiter successivement de plusieurs mers fermées en énumérant leurs caractéristiques propres hors de tout cadre comparatif a été sanctionné. Certaines compositions se sont en effet limitées au seul énoncé d'une liste de critères (au mieux), voire à une simple liste d'espaces maritimes. À l'opposé, des devoirs qui ont discuté les caractéristiques des mers méditerranées sans mobiliser des connaissances factuelles et des exemples précis n'ont pas été moins sanctionnés. Le sujet appelait une dissertation où la question du modèle méditerranéen devait être analysée en se fondant sur des connaissances précises. Cette remarque rejoint celles qui ont déjà été formulées dans les rapports des années précédentes.

Les copies les mieux notées respectent tous les fondamentaux de la dissertation de géographie. L'introduction doit refléter le travail du candidat pour comprendre le sujet, dégager son intérêt au regard de la question au programme et proposer une problématique. Cette dernière doit être structurée autour de questions claires et auxquelles la dissertation doit apporter effectivement des réponses. Trop d'introductions se terminent encore sans formulation de problématique. Parfois les questions posées sont tellement générales ou tellement nombreuses qu'il est impossible d'y apporter une réponse concise. Parfois encore, et même sur le sujet proposé cette année, les termes du sujet sont simplement repris et mis à la forme interrogative.

La meilleure démarche consiste à mettre en cohérence les questions de la problématique et les grandes parties du plan. Même si plusieurs copies présentent un plan en deux parties, la majorité d'entre elles sont structurées en trois parties. Le jury considère les deux options comme valables. Il est surtout attentif à la progression argumentative – cette dernière étant rendue explicite par des transitions clairement formulées – et à la manière dont les parties apportent des éléments de réponse aux questions de la problématique. L'exercice de la dissertation demande que les parties soient équilibrées sur le plan de la longueur et sur celui de la précision et de la densité de l'information. Mais le jury n'a, de ce point de vue, sanctionné que les copies exagérément déséquilibrées, considérant ce déséquilibre comme une conséquence d'un plan mal pensé ou comme le résultat d'une mauvaise gestion du temps.

Enfin, de très nombreuses copies se terminent sans véritable conclusion. Or, la conclusion devait être l'occasion de revenir sur la notion de mer méditerranée ; elle était pour le candidat

le moment où il pouvait livrer le résultat de son analyse, notamment sur la robustesse de la notion, sa capacité à embrasser plusieurs réalités maritimes.

Un des critères de l'évaluation est la capacité du candidat à restituer des connaissances de manière adaptée au contexte donné par le sujet à traiter. Il est donc attendu des candidats qu'ils intègrent à chaque partie et à chaque sous-partie des informations variées et précises, « variées » signifiant ici mobiliser des exemples dans plusieurs mers du globe. Toutefois, les deux exemples les plus cités ont été l'espace méditerranéen éponyme et la Caraïbe. Les devoirs quasi-exclusivement centrés sur la mer Méditerranée ont été pénalisés par rapports à ceux qui confrontaient des exemples issus de situations dans la Baltique, en mer de Chine ou dans les Caraïbes. Les candidats qui ont fait l'effort de s'aventurer en eaux encore moins connues et qui ont discuté de manière bien informée la possibilité d'intégrer d'autres espaces (Arctique, mer d'Okhotsk, mer du Nord...) ont été récompensés.

En tout état de cause, la démarche ne pouvait se résumer à l'étude successive des différentes méditerranées, même précédée d'une introduction esquissant une problématique transversale, ni à un examen alterné des ressemblances et des différences, qui ne pouvait qu'entraîner de fastidieuses redites. Pour les mêmes raisons, une étude par échelle était risquée : s'il faut faire varier les échelles d'analyse, c'est en fonction des thèmes abordés (par exemple des focus sur les détroits ou les lieux stratégiques), mais cela ne peut servir de principe directeur.

Un exemple de plan

Ces exigences étant rappelées, plusieurs traitements du sujet étaient possibles et le jury s'est surtout attaché à considérer l'originalité et la cohérence du questionnement, la solidité de l'argumentation et la précision des informations restituées. Parmi les plans possibles, une démarche peut être donnée comme exemple dans ce rapport.

En axant la réflexion sur la notion de mer méditerranée, cette démarche a pour objectif d'interroger sa robustesse et ses limites comme outil d'analyse. Une première partie pouvait être consacrée aux principaux critères définissant une méditerranée. Dans cette partie, la configuration particulière de mer fermée de superficie limitée pouvait être étudiée à partir de plusieurs mers, en considérant plusieurs types d'enchâssement dans les formes continentales et plusieurs dispositifs de fermeture et de communication avec les océans. Cela appelait notamment à discuter le rôle des îles. On pouvait ensuite rappeler l'origine géohistorique de la notion en insistant sur l'ancienneté et la densité des échanges économiques et culturels. Plusieurs exemples fondés sur des connaissances de type géohistorique à plusieurs échelles de temps pouvaient être mobilisés. Dans un troisième temps, l'intensité des usages, des flux et des modes d'utilisation des ressources devait être rappelée, les exemples possibles étant très nombreux, de l'exploitation des ressources halieutiques à l'émergence de formes de gouvernance des biens environnementaux. Enfin, les conflits de divers types, distribués sur un gradient allant du conflit armé déclaré aux tensions liées aux différentes stratégies des acteurs territoriaux pouvaient faire l'objet d'une dernière sous-partie.

La deuxième partie pouvait s'orienter vers la critique de cette définition d'une mer méditerranée en insistant sur les limites de son application à d'autres mers que la Méditerranée. Certains attributs (contact intercontinental, diversité religieuse et culturelle, contrastes très forts de développement entre les rives) ne se retrouvent pas avec la même intensité dans

d'autres bassins maritimes. Par ailleurs, les mers méditerranées du globe présentent toutes de grands écarts et de grandes différences par rapport au modèle (trajectoires historiques, caractéristiques bioclimatiques, tailles et configurations, intensité et ancienneté des relations et des conflits). Enfin, les mers méditerranées, lorsqu'on ne les compare pas à la Méditerranée éponyme mais entre elles, ont des points de différence au moins aussi nombreux que leurs similitudes.

La troisième partie aurait pu être consacrée à une typologie montrant par exemple comment le jeu de convergence des critères peut permettre de décliner les mers méditerranée en trois cas : des modèles complets (Méditerranée, Caraïbe), des quasi-méditerranées (Baltique) et enfin des mers fermées a-méditerranéennes (Arctique, Okhotsk).

La production graphique

Trop peu de candidats ont tiré parti du fond de carte joint au sujet pour réaliser un croquis de synthèse. Le jury tient à clarifier ce point en soulignant le caractère obligatoire de cet exercice, qui fait partie intégrante de la composition au même titre que l'argumentation écrite. Il permet de représenter les principales logiques et la typologie retenue, avec une légende organisée renvoyant aux principaux termes de la démonstration. Il constitue un moyen pour les candidats de témoigner qu'ils ont acquis les connaissances nécessaires pour localiser et spatialiser.

Des croquis de détail peuvent par ailleurs être intégrés au raisonnement et donc à la composition proprement dite.

Une copie ne peut donc être considérée comme excellente et notée sur 20 si elle ne comporte pas d'illustration graphique, de croquis de synthèse en particulier.

Le sujet de cette session se prêtait particulièrement bien à la réalisation de cartes et de croquis. Le fond de carte joint pouvait d'abord être utilisé comme source : on pouvait y mesurer des distances, des aires, y situer en latitude des ensembles régionaux. Il offrait surtout la possibilité de rendre explicites les critères d'une typologie et ses catégories. Classiquement on pouvait y représenter des flux, des contrastes. Mais on pouvait aussi y faire figurer certains choix de traitement : toutes les mers fermées ou semi-fermées ne sont probablement pas assimilables à des méditerranées, soit à cause de leur taille trop réduite, ou bien à cause d'une fermeture totale (mer Caspienne, par exemple), ou bien encore parce que, situées aux limites de l'écoumène, les interactions entre les différentes activités humaines y sont moins denses et peut-être moins complexes qu'ailleurs. Le croquis de synthèse fournissait un bon support à l'explicitation des choix opérés dans le texte.

Au-delà de l'utilisation du fond de carte pour élaborer un croquis de synthèse, les candidats pouvaient produire des croquis régionaux ou locaux. Ceux-ci, à condition de répondre aux règles formelles minimales, sont toujours des éléments positifs dans une copie. Ils étaient ici complémentaires du fond de carte dans la mesure où ils témoignaient d'un changement d'échelle dans l'analyse. Ils permettaient d'appuyer une analyse des contrastes internes des méditerranées : en effet, même s'il s'agit d'espaces de petite taille par rapport aux océans, ces espaces sont spatialement contrastés et on peut y identifier des espaces centraux où se cumulent les interactions avec des périphéries où la gamme des processus est beaucoup plus limitée. Il était également possible de produire des modèles graphiques : le sujet se prêtait tout à fait à l'élaboration de croquis inspirés des chorèmes où l'on pouvait représenter les types de

caractéristiques morphologiques (continents, chapelets insulaires, formes de l'étendue marine, densité et cloisonnement insulaire et péninsulaire...). Plusieurs conditions étaient donc réunies pour que les candidats puissent produire une illustration riche et variée.

De fait, de très nombreuses copies ont témoigné d'un effort pour inclure au moins une production graphique. De nombreux candidats ont tenté un croquis de synthèse à partir du fond de carte. Il convient ici de rappeler qu'un croquis de synthèse, pour apporter une réelle plus-value au devoir doit respecter quelques règles simples. Il doit d'abord porter un titre explicite, qui précise bien ce que la carte ou le croquis veut (dé)montrer. Il faut également une légende complète et organisée en rubriques structurées qui permettent d'identifier toutes les informations portées. L'orientation et l'échelle sont aussi obligatoires. Plus important encore, le croquis de synthèse doit être utilisé et référencé dans le texte : trop souvent, ce dernier ne s'appuie pas explicitement sur le croquis de synthèse et n'en propose aucun commentaire. En revanche, toute intégration du commentaire des productions graphiques au raisonnement a été valorisée. Sur le plan de la réalisation, les règles simples de sémiologie graphique minimales doivent être connues afin de garantir une bonne lisibilité et de hiérarchiser les informations portées. Il est important de rappeler à nouveau que les productions graphiques ne se limitent pas aux croquis. Les candidats peuvent intégrer par exemple des schémas ou des modèles conceptuels. Il est important, pendant la préparation, de s'exercer à réaliser ces différents types d'illustrations et de se constituer un stock de productions graphiques prêtes à être adaptées le jour du concours.

Pour conclure, le jury encourage les candidats historiens à envisager de manière optimiste et sereine l'épreuve de composition de géographie. Le nombre important de copies bien notées plaide en ce sens. Les attendus de cette épreuve, sur le plan technique, ne sont pas différents de ceux des autres dissertations de ce concours et se résument à trois exigences centrales : rigueur, clarté et précision. En outre, les candidats peuvent faire d'une particularité de l'épreuve – la place des productions graphiques – un réel atout dès lors qu'ils l'auront intégrée à leur plan de préparation.

LES CORRECTEURS DE L'ÉPREUVE DE GÉOGRAPHIE